

## Élections des représentants des élèves appelés à siéger au conseil scientifique et au conseil des formations du Cnam

En 2020, s'achèvent les mandats des représentants des élèves élus en 2018 aux conseils centraux du Conservatoire national des arts et métiers. Cette année, les élèves du Cnam sont donc appelés à élire un représentant et son suppléant au conseil scientifique, deux représentants et leurs suppléants au conseil des formations, ainsi qu'un représentant et son suppléant au conseil d'administration.

Les élections au conseil scientifique et au conseil des formations se dérouleront le **mardi 5 mai 2020**, et le cas échéant, le **mardi 19 mai 2020** pour un deuxième tour.

L'inscription sur la liste électorale des élèves pour l'élection de leurs représentants au conseil des formations est effectuée sur demande expresse, matérialisée par le dépôt d'un formulaire auprès du service des affaires institutionnelles, possible par e-mail, **jusqu'au 29 avril 2020**.

Les opérations viennent de démarrer avec l'affichage du calendrier des opérations électorales, ainsi que la publication sur le site internet de l'établissement des modalités d'inscription des élèves sur les listes électorales : <http://eleves.cnam.fr/elections/>

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter le service des affaires institutionnelles par courriel : [sai@lecnam.net](mailto:sai@lecnam.net)

<https://sante-solidarite.cnam.fr/espace-auditeurs/elections-representant-des-eleves/elections-des-representants-des-el>